

inFO Mail N°62– 27 mai 2015 – Compte rendu des Groupes de travail CAPD

MERCI DE TRANSMETTRE A VOS CONTACTS

COMPTE RENDU des GT du 13 et 21 mai 2015

Temps partiels – Dispo – ineat/exeat – Congé formation – Liste aptitude PE – Barèmes et 1ers résultats du mouvement

1/ Temps partiels 2015

Une nouvelle liste a été présentée aux délégués du personnel, avec de nouveaux noms de collègues qui n'avaient pas transmis leur lettre de motivation à temps.

Les délégués FO ont défendu tous les dossiers transmis par les collègues et ont réussi à infléchir la décision de l'IA, permettant à de nombreux collègues d'obtenir finalement leur temps partiel sur autorisation pour l'année prochaine.

Rappelons que l'obtention du temps partiel sur autorisation est remise en cause au nom du déficit des personnels à la prochaine rentrée.

FO dénonce cet exemple concret de la déréglementation issue de l'austérité dans notre département !

Vous avez un doute sur la prise en compte de votre temps partiel ?

Rendez-vous sur IProf, dans la partie « Votre dossier » puis l'onglet « Carrière » et « Modalité de service ».

La mention du temps partiel pour 2015/2016 doit être indiquée en italique dans cette partie.

Si la mention n'apparaît pas, merci de nous contacter au plus vite !

2/ Disponibilités

Pour la même raison invoquée par l'Inspection académique, des restrictions sont apportées aux 1^{ères} demandes de mise en disponibilité pour l'année 2015/2016. Les renouvellements sont néanmoins accordés.

C'est un fait inédit pour notre département !

Comment expliquer aux collègues qui sont dans une démarche personnelle de réorientation ou qui sont fatigués par la dégradation de leurs conditions de travail qu'ils ne pourront pas obtenir leur demande légitime de mise en disponibilité l'an prochain ?

FO a demandé au DASEN de réétudier toutes les demandes d'ici juillet, notamment en permettant l'entrée massive des demandeurs d'ineat dans notre département ou en compensant avec les demandes de retour de disponibilité.

3/ Ineat/exeat

A ce jour, la DSDEN 13 enregistre 85 demandes d'exeat et plus de 101 demandes d'ineat. Compte tenu de la situation déficitaire programmée de notre département, le Secrétaire Général indique que le nombre de départ sera très limité cette année (l'an dernier, TOUS les exeat avaient été accordés).

FO a demandé qu'une mesure de bienveillance soit attribuée pour les collègues dont la demande d'exeat ne serait pas retenue afin d'accepter une demande tardive de temps partiel ou de disponibilité afin de suivre leur conjoint.

Inversement, un accord de principe pour TOUS les ineat sera transmis auprès des départements d'origine afin de « débloquer » des situations.

L'administration confirme que l'étude des dossiers d'ineat/exeat ne pourra se faire que fin juin/début juillet et jusqu'au 1^{er} septembre.

4/ Congé formation professionnelle

Le SNUDI FO dénonce une dotation trop en deçà de la réalité de notre département : 157 mois cette année contre 188 en 2014, 240 en 2013...

C'est très loin d'être suffisant pour permettre au minimum à des collègues ayant renouvelé pour la 5^{ème} fois leur souhait de partir en formation !

C'est le résultat de la politique d'austérité appliquée à tous les étages du ministère de l'Education nationale !

Le SNUDI FO dénonce également l'apparition cette année des nouvelles tranches de 10 ans d'AGS au lieu de 5 et ne permettre pas à un plus grand nombre de collègues de pouvoir bénéficier de départ en formation. De nombreux collègues renouvellent d'ailleurs leur demande pour la 7^{ème} année consécutive ! C'est intolérable !

Le SNUDI FO revendique le respect au droit à la formation professionnelle, conformément au décret 2007-1470 du 15 octobre 2007, relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des fonctionnaires de l'Etat.

**Si vous êtes concernés par une demande, contactez le SNUDI FO.
Les résultats finaux seront validés lors de la CAPD du 1^{er} juin**

5/ Liste d'aptitude PE

Notre département compte encore 195 instituteurs en activité en 2015.

Sur 37 candidatures, seules 31 possibilités sont offertes cette année pour être inscrites sur la liste d'aptitude PE.

Pour le SNUDI FO 13, toutes les candidatures devraient pouvoir être prises en compte. Cette restriction est également une conséquence de la politique d'austérité gouvernementale !

**Si vous êtes concernés par une demande, contactez le SNUDI FO.
Les résultats finaux seront validés lors de la CAPD du 1^{er} juin**

6/ Barèmes et 1ers résultats du mouvement

Le SNUDI FO 13 a transmis à l'IA l'ensemble des remarques que les collègues nous avaient fait remonter et nous avons procédé avec l'équipe de la Division du personnel à la correction générale du fichier informatisé.

Les priorités médicales, les priorités de repli, les bonifications d'interim de direction ainsi que les oublis de points de stabilité ont été mis à jour.

Dans la plupart des cas, la priorité 1 a été donnée aux brigades repliées. Les 50 points de bonifications supplémentaires ne sont intervenus que pour répartir des TR de types différents sur une même circonscription.

Retrouvez [>ICI< le 1^{er} projet d'affectation du vendredi 22 mai](#)

ATTENTION : il s'agit bien de résultats provisoires !

Pour information, la commission devant valider les directeurs REP+ complètement déchargés se tiendra le mercredi 27 mai. Il y aura donc ainsi des conséquences et des « effets de chaîne » ou « cascades » sur le nouveau projet de mouvement.

Prochain groupe de travail et CAPD

Le prochain GT mouvement est programmé **MERCREDI 27 MAI à 9h30**.

Nous corrigerons toutes les erreurs constatées ou remontées par les collègues et le mouvement retournera dans la soirée.

Un nouveau projet sera donc adressé dans vos boîtes IProf le **JEUDI 28 MAI**.

La **CAPD** du **LUNDI 1^{er} JUIN** donnera les résultats finaux de cette 1^{ère} phase principale du mouvement.

Retrouvez tous les documents relatifs au mouvement 2015 sur la page spéciale de notre site → [> MOUVEMENT 2015 <](#)

Pour tout renseignement ou problèmes concernant le mouvement

► PERMANENCE SYNDICALE RENFORCÉE DURANT TOUTE LA PERIODE DU MOUVEMENT

Au bureau : **04.91.00.34.22** ou par mail : contact@snudifo13.org

Vos délégués FO à la CAPD :

Franck NEFF : 07.62.54.13.13 **Jean-Philippe BLONDEL : 06.81.60.64.35**

Laurence ROUVIERE : 06.27.02.14.16 **Sandra LOPEZ : 06.27.34.73.17**

Muriel LE CORRE : 06.86.93.58.32 **René SOUROUX : 06.58.62.18.06**

MERCI de laisser un message sur nos boîtes vocales !

L'Inspection académique met également à votre disposition une adresse mail dédiée spécifiquement aux questions du mouvement :

ce.mouvement13@ac-aix-marseille.fr

***Vous avez besoin du syndicat ?
Le syndicat a aussi besoin de vous !
Rejoignez-nous ! Syndiquez-vous !***